

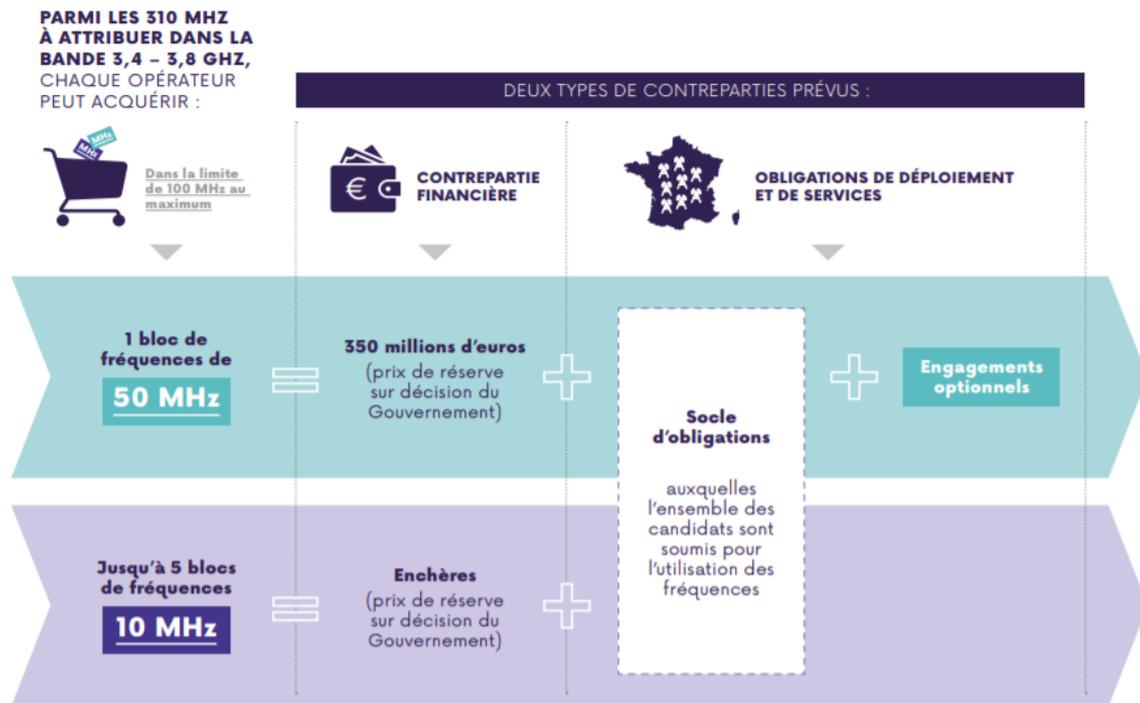


La procédure d'attribution de la bande 3,5 GHz et les obligations associées

10 novembre 2020

Un mécanisme mixte pour l'attribution des fréquences dites « 3,5 GHz » (3,4 - 3,8 GHz)

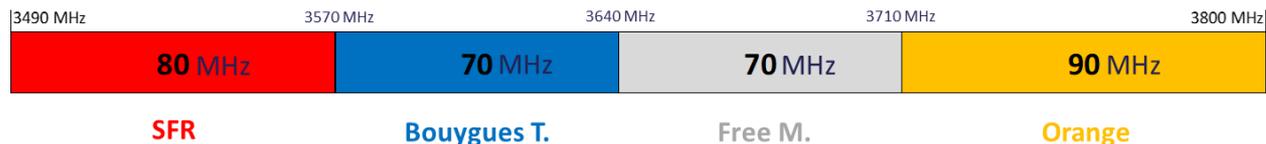
- ❑ La 5G sera déployée sur différentes bandes de fréquences, qui font partie du patrimoine de l'Etat.
- ❑ Les fréquences sont attribuées par l'Arcep, en articulation avec le gouvernement qui lance la procédure proposée par l'Arcep et détermine les prix de réserve.
- ❑ Pour la bande 3,5 GHz, l'Arcep a proposé un mécanisme d'attribution « mixte » :



Le déroulement de la procédure en 2020



	Bouygues Telecom	Free Mobile	Orange	SFR	Total
Fréquences	3570 - 3640 MHz	3640 – 3710 MHz	3710 – 3800 MHz	3490 – 3570 MHz	
Quantités de fréquences totales (incl. bloc contre engagements)	70 MHz	70 MHz	90 MHz	80 MHz	310 MHz
Montant	602 000 000 €	605 096 245 €	854 000 000 €	728 000 000 €	2 789 096 245 €



Les obligations des titulaires de fréquences 3,5 GHz

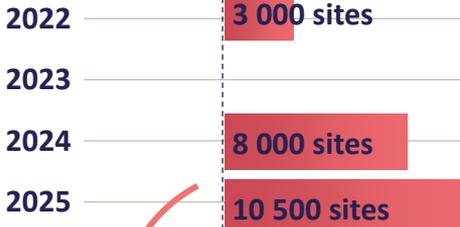
Les futures autorisations d'utilisation de fréquences sont assorties d'obligations juridiquement contraignantes, élaborées après plusieurs consultations. **La majeure partie de ces obligations (en rouge ci-dessous)** contribueront à l'aménagement numérique du territoire.

- Un déploiement de la 5G en bande 3,5 GHz, avec un mécanisme de concomitance assurant qu'une partie des sites bénéficie aux zones industrielles ou rurales
- Un accroissement des débits pour tous, dans la perspective d'une généralisation de la 5G à terme, pour répondre aux besoins croissants de bande passante
- La couverture en 5G d'un ensemble d'axes routiers plus étendu que les axes concernés par les obligations déjà existantes
- Des offres de services différenciés (*slicing*)
- La 5G au service de la compétitivité des autres secteurs de l'économie française (« verticaux »)
- L'amélioration de la couverture à l'intérieur des bâtiments
- Des offres d'accès fixe à internet via les fréquences 5G (5G fixe)
- Une plus grande transparence, à la fois sur leurs prévisions de déploiement des opérateurs et sur leurs pannes, en 5G mais aussi en 4G, 3G...
- L'innovation et la concurrence (accueil des MVNO)
- La compatibilité avec IPv6

Focus sur les obligations de déploiement des opérateurs



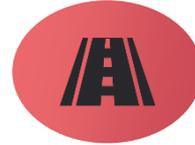
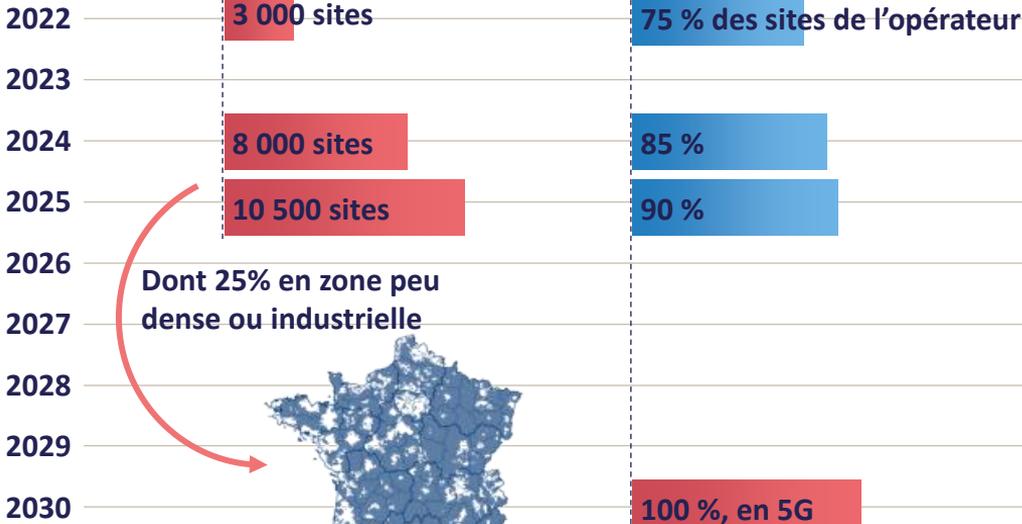
Déploiements en bande 3,5 GHz



Dont 25% en zone peu dense ou industrielle



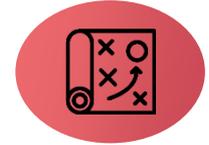
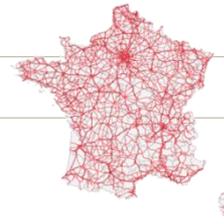
Débit théorique maximal d'au moins 240 Mbit/s



Couverture des axes routiers en 5G

Autoroutes
(16 000 km)

Routes principales
(55 000 km)



Transparence sur les déploiements prévisionnels (toutes technologies)

Au fil de l'eau, des informations sur:

- Les sites qui seront déployés sous 3 mois
- Les sites ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme
- Le nombre de sites prévu par département sous 2 ans